

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2021

Membres Présents : Mesdames BRES Catherine, MALLET Annie, MOULIERE Gilberte, MICHEL Élisabeth, MOURGUES Nadine, NIEL Delphine, REDONDO Alexia et Messieurs, CABANEL Alain, CHARLES David, DONNADILLE Willy, DUIVON Michel, JEAN Christophe, SAINT-LEGER Sébastien, TRIBES Yanick, et VIGNE Michel.

Membres excusés :

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel VIGNE, Maire.

Secrétaire de Séance : Mme MOULIERE Gilberte.

PRESCRIPTION DE LA REVISION GENERALE DU PLU

David CHARLES rappelle qu'après consultation des élus, il a été décidé d'acter une modification simplifiée du PLU en vue de supprimer l'emplacement réservé qui grève la parcelle prévue pour le city stade. Il informe que cela a donné lieu à un arrêté du maire et que le dossier est désormais aux mains de la DREAL.

Par contre, il convient désormais de se positionner en faveur de la révision générale du PLU. Il rappelle que celle-ci a été budgétisée et qu'elle tourne autour de 3 grands axes :

- La modification des pourcentages d'emprise au sol
- A la marge, la reconsidération de quelques parcelles situées en zone N
- Reclassement des parcelles de Blannaves initialement classées en projet médical vers un projet d'agro tourisme.

Monsieur le Maire précise que le bureau d'étude POULAIN a déjà rédigé un état des lieux, et il convient de se positionner dès lors pour lancer officiellement la procédure.

Cette délibération fera alors l'objet d'un affichage, d'une parution dans le journal, et d'un avis d'info dans le bulletin municipal.

Après lecture du projet de délibération, celle-ci est soumise au vote.

La délibération est adoptée avec 13 votes

« Pour », un vote « Contre » et une abstention.

CHOIX DU FEU D'ARTIFICE

Le maire informe que les protocoles de la COVID19 s'allégeant, il est désormais possible de donner droit à la requête du Comité des Fêtes qui souhaite organiser le traditionnel « 14 Juillet ».

Il est donc possible de tirer les feux sous réserve d'une déclaration préalable en Préfecture.

Le maire tient à la disposition des élus les 2 devis reçus en mairie. Le premier n'est autre que l'artificier avec qui la commune à l'habitude de travailler et on sait que la deuxième offre, propose des bombes moins puissantes et pourtant plus chères.

Le conseil s'accorde à dire qu'il convient de garder l'artificier habituel

La délibération est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que les 3 étudiants qui ont été retenus sont : Sarah FLICI, Tom BESSON, et Joad GUESSOUM.

Il indique la réussite de notre agent Julien WAZNER au concours d'Agent de Maitrise

Il informe que la refonte des plannings des agents des écoles devra avoir lieu cette année afin de solutionner le problème du manque de personnel sur le temps cantine. L'adjointe aux affaires scolaires rappelle que cela ne suffira pas et qu'il faudra avoir recours à du personnel extérieur.

Cathy BRES évoque aussi la demande des parents d'augmenter le temps de garderie. Les parents d'élèves seront amenés à se prononcer via un petit referendum par sms.

La première adjointe demande si le conseil municipal est d'accord pour que soit organisée le cinéma de plein air, et une animation sur le lien intergénérationnel (photo sur bâche.....)

Le conseil municipal donne son aval si les conditions sanitaires le permettent.

Monsieur le Maire clôturait cette séance à 19 h25